

## Communication de l'AFSCA

**Produit** : Glaces « Arc-en-ciel » de la marque Boerderijs

**Problématique** : Présence de résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène)

L'AFSCA procède aujourd'hui au rappel consommateurs des glaces « Arc-en-ciel » de la marque Boerderijs.

Ce rappel fait suite à une notification via le système RASFF (système d'alerte rapide européen Food et Feed) concernant une teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans un ingrédient utilisé dans ces glaces.

Il a donc été décidé de retirer ce produit de la vente et de le rappeler auprès des consommateurs.

L'AFSCA demande de ne pas consommer ce produit et de le renvoyer au point de vente dans lequel il a été acheté.

### Description du produit:

- Produit : **Glaces 'Arc-en-ciel'**
- Marque : Boerderijs
- Numéro de lot : 1061008
- Date de péremption (DDM) : 02-03-2023 & 03-03-2023



**Ces produits ont été vendus via différents points de vente.**

**Pour toute information complémentaire**, vous pouvez prendre contact avec le point de contact de l'AFSCA pour les consommateurs : **0800/13.550** ou [pointdecontact@afsca.be](mailto:pointdecontact@afsca.be).